



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

TRAVAUX DE MODERNISATION DE LA REGULATION DES FLUX DU CANAL MAITRE DE L'ASCM – TRANCHE 3

1. Identification de l'organisme qui passe le marché

Association Syndicale du Canal de Manosque – Z.A. La Carretièrè – 33 Rue des Entreprises –
04130 VOLX - Tél : 04.92.74.39.34 / Fax : 04.92.73.21.30 /
cecile.chapuis@canaldemanosque.com
SIRET : 290 402 270 00026.

2. Procédure de passation

La consultation est passée par procédure adaptée en application de l'article R2123-1 1° du Code de la commande publique, et donnera lieu à un marché ordinaire.

3. Objet du marché et caractéristiques principales

La consultation a pour objet la réalisation de travaux de modernisation de la régulation des flux du canal maître de l'ASCM -Tranche 3 sur la commune de Volx (04130).

Les travaux de modernisation de la régulation des flux du canal maître consistent à implanter deux ouvrages de régulation sur le canal maître, au sein et en aval du secteur urbain de Volx, avec un cuvelage du canal en amont.

Le marché fait l'objet de deux lots.

4. Lieu d'exécution

Lieu d'exécution (département des Alpes de Haute-Provence) : commune de Volx (04130).

5. Délai d'exécution des travaux

A titre indicatif, les travaux devraient commencer fin août 2022 (période de préparation).

Le délai d'exécution des prestations est de 84 semaines à compter de l'OS de démarrage.

6. Visite préalable sur site

Les candidats devront obligatoirement effectuer une visite sur site avant remise de leur offre.

7. Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation

Le dossier de consultation est mis en ligne et téléchargeable gratuitement sur la plateforme de dématérialisation www.klekoon.com, sur le lien suivant :

<https://www.klekoon.com/detail-consultation/85039/1>

8. Date limite de réception des offres

Mercredi 06 juillet 2022 à 12h00.

9. Adresse où les offres doivent être transmises

Les offres seront obligatoirement déposées par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation www.klekoon.com.

10. Date d'envoi à la publication

Mercredi 01 juin 2022.